

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution numéro PPR08-2024 accordant un certificat d'autorisation pour changement d'usage portant le numéro de demande 2023-0958 pour la propriété située aux 37-41, rue de Gatineau, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

---

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 4 novembre 2024, a adopté le premier projet de résolution numéro PPR08-2024 accordant un certificat d'autorisation pour changement d'usage portant le numéro de demande 2023-0958 pour la propriété située aux 37-41, rue de Gatineau, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à accorder, dans la zone commerciale portant le numéro EF02C (secteur de part et d'autre de la rue Gatineau), la délivrance d'un (1) certificat d'autorisation portant le numéro de demande 2023-0958 afin de permettre l'agrandissement de l'entreprise située au 37, rue de Gatineau, étant le lot numéro 6 065 957 du cadastre du Québec par l'aménagement d'une aire de stationnement sur la propriété située au 41, rue de Gatineau, étant le lot numéro 1 647 366 du cadastre du Québec, de permettre un changement d'usage sur ledit lot numéro 1 647 366 et de permettre cinq entrées charretières avec la largeur totale de 127,50 mètres, le tout, conditionnellement à ce que le stationnement ne soit imperméabilisé et que les cinq premiers mètres de la ligne avant soient végétalisés.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **mercredi 20 novembre 2024, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale à Granby. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution ainsi qu'une capsule vidéo expliquant brièvement ce projet sont disponibles sur le site web de la Ville au [www.granby.ca/fr/avis-publics](http://www.granby.ca/fr/avis-publics), sous la rubrique « Assemblée publique de consultation ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à Granby, ce 8 novembre 2024.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 8 novembre 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 8 novembre 2024.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier